



# Communiqué

Communiqué de presse-mardi 9 mars 2010

## **Les déchets abandonnés d'Arcelor Mittal et de Total Petrochemicals France**

**210 m<sup>3</sup> de goudrons sur un ancien site d'Arcelor Mittal, 10 ans après l'arrêt de l'exploitation. Une centaine de tonnes de résidus solides de benzols sur un site auparavant géré par Total Petrochemicals. Loin des engagements des anciens exploitants, certains sites industriels hors d'usage de Lorraine sont laissés à l'abandon. FNE et l'Adelp sonnent l'alerte.**

### **Les déchets d'Arcelor Mittal**

Plus de 10 ans après la cessation d'activités de l'ancienne Cokerie de Moyeuve Grande, le représentant du dernier exploitant, la société Arcelor Mittal n'a toujours pas évacué 210 m<sup>3</sup> de goudrons encore présents sur le site, enfouis sous le sol et une partie dans une cuve. La présence de ces déchets et les activités passées ont par ailleurs conduit à une pollution des sols et de la nappe alluviale de l'Orne. FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT porte plainte pour ces faits.

Quelle crédibilité accorder alors aux engagements des anciens exploitants lorsqu'il est constaté l'absence de mise en sécurité environnementale et sanitaire des anciens sites industriels ?

Pour Raymond Léost, administrateur de France Nature Environnement, « *il est nécessaire de procéder à une vérification des déclarations de sécurisation des anciens sites d'exploitation effectuées par les industriels sur le terrain. On ne peut pas se limiter à les enregistrer. Il faut procéder à un inventaire précis des déchets actuellement à l'abandon sur ces terrains* ».

Pour Marc Sénant, Chargé de mission « Risques industriels » de FNE : "*Cette situation inadmissible est l'illustration même de la limite du système français qui repose sur l'auto-déclaration effectuée par les industriels eux-mêmes. Il faut bien comprendre qu'a priori, le respect des réglementations environnementales en France se vérifie au travers de...ce que déclarent ceux à qui elles s'imposent. Tout est basé sur un rapport de confiance. Des faits comme ceux d'aujourd'hui doivent remettre structurellement en cause ce système.* »

Une situation malheureusement facilitée par le manque cruel de moyens humains des inspecteurs des installations classées, les "gendarmes de l'industries", qui atteignent péniblement le nombre de 1200 pour...un demi-million d'usines à contrôler en France ! Comment, partant de tels constats, être serein quant à l'avenir environnemental et industriel de nos territoires ? Une des solutions proposées par FNE serait par exemple

de créer un fonds particulier financé par les industriels mais géré par la puissance publique et dont le but serait de financer des contre analyses, des tierces expertises."

### **Les tonnes de benzols de Total Petrochemicals France**

Sur le site pétrochimique de Carling Saint-Avold, plus de 5 ans après la cessation d'activités de l'atelier benzols/cyclohexane, la société Total Petrochemicals France n'avait pas évacué une centaine de tonnes de résidus solides de benzols présents dans un ancien bac de stockage.

Total Petrochemicals France aura à répondre de ces faits le 7 septembre 2010 devant le tribunal de police de Saint-Avold à la demande de France Nature Environnement et de l'Association de défense de l'environnement en Moselle Est (ADELP), comme nous l'avons annoncé la semaine dernière.